



# PROLOGIS LE HAVRE DC 13

12 279 m<sup>2</sup> - DISPONIBILITÉ : 7 MOIS APRES ACCORD  
LE HAVRE – ETAINHUS (76)

PROLOGIS PARK LE HAVRE totalise une surface de 260 000 m<sup>2</sup> répartie en 9 bâtiments situés sur les communes de St-Vigor-d'Ymonville et Etainhus. Prologis Park Etainhus est directement relié à l'autoroute A29. Il développe une surface de 28 600 m<sup>2</sup>. Etainhus bénéficie de l'une des fiscalités locales les plus attractives au sein de la région Havraise.

## LE BATIMENT

Prologis le Havre DC13 est un projet de développement neuf. Ce bâtiment logistique Classe A sera certifié BREEAM Good. Composé de deux cellules de stockage et de leurs locaux d'accompagnement, il peut être livré sous 7 mois après accord, l'ensemble des autorisations nécessaires à la construction étant obtenues à ce jour.

## ACCESSIBILITE

- Proche de l'A29, A131, A13, A28
- A 20 mn du port du Havre
- A 180 km de Paris

## AUTORISATIONS D'EXPLOITER (ICPE)

- Autorisation : 1510, 1530, 2662, 2663, 2925



Parc d'Activité du Mirlibut, 1800 Route des Bleuets, 76430 Étainhus



## SURFACES

- Entrepôts :
  - Cellule 1 : 5 482 m<sup>2</sup>
  - Cellule 2 : 5 750 m<sup>2</sup>
- Bureaux : 831 m<sup>2</sup>
- Local de charge : 178,4 m<sup>2</sup>
- Locaux techniques : 37,3 m<sup>2</sup>

**TOTAL BATIMENT      12 279 m<sup>2</sup>**

## DESCRIPTIF TECHNIQUE

- Accès plain pied : 2
- Portes à quai : 6 / cellule
- Parking VL : 52
- Hauteur libre : 10 m
- Cour de débord : 35 m
- Parking PL : 9
- Bâtiment simple face
- Résistance au sol 5t/m<sup>2</sup>
- Type de chauffage : +5° par -7° Extérieure : oui
- Sprinkler type ESFR / NFPA
- Éclairage : T5
- Climatisation : non

## CONDITIONS DE LOCATION

- Type de convention : Bail commercial de type Prologis  
6.9.12 ans
- Loyer annuel 2015 : 45€/m<sup>2</sup> toutes surfaces confondues
- Charges locatives courantes : 3,5 € m<sup>2</sup>
- Gestion des risques : Assurance immeuble : 0,70€ / m<sup>2</sup>  
Gestion ICPE : 0,20 € / m<sup>2</sup>
- Taxe foncière Exonération partielle année 1 : 0,90 € / m<sup>2</sup>  
Régime courant année 2 et suivantes : 2,30 € / m<sup>2</sup>
- Honoraires de gestion : 3% du loyer annuel HT / HC

### Conditions suspensives :

- Disponibilité des surfaces
- Accord du comité européen d'engagement du groupe Prologis
- Production des éléments comptables du Preneur attestant de sa solvabilité, avec un minimum de 3 années d'exercice

## CONTACT

Salvi CALS  
Directeur développement  
[scals@prologis.com](mailto:scals@prologis.com)  
Tél : 01 48 14 54 17